

Accueil
Inspection
Programmes
Agenda
Espace Elèves
Espace Collège
Espace Lycée
Dossiers
T.I.C.E.
Echanges
Site Archives

Dossiers Bibliographie Stages Dossiers thématiques Butinage

Le négationnisme, abus d'oubli

Compte rendu des émissions diffusées sur **France-Culture** du 6 au 10 novembre 2000 dans le cadre des "Chemins de la Connaissance"

Auteur : **Philippe Mallard**
TZR Sud Dordogne



NEGATIONNISME OU L'ABUS D'OUBLI

Voici le compte-rendu des émissions diffusées sur France-Culture du 6 au 10 novembre dernier dans le cadre des Chemins de la Connaissance sur le négationnisme.

A la fin, une bibliographie (celle du site de France-Culture) avec l'ouvrage incontournable de Valérie Igounet, "Histoire du négationnisme en France", Seuil, 2000, ainsi que le rappel de la condamnation de négationnistes.

Avant le compte-rendu la présentation de l'émission sur le site :

<http://www.radio-france.fr/chaines/france-culture/chemins/> (aller dans les Archives)

----- Citation :

Le Négationnisme ou l'abus d'oubli, par Jean-Marc Turine, réalisation Bruno Sourcis - Semaine du 6 Novembre 2000

Le révisionnisme, écrit Pierre Vidal-Naquet, est la doctrine selon laquelle le génocide par l'Allemagne nazie des Juifs et des Tziganes n'a pas existé mais relève du mythe, de l'affabulation, de l'escroquerie.

Le négationniste Faurisson, se fondant sur une interprétation des documents historiques, les trafiquant, les manipulant, déclarait le 17 décembre 1980 que "les prétendues chambres à gaz hitlériennes et le prétendu génocide forment un seul et même mensonge historique qui a permis une gigantesque escroquerie politico-financière dont les principaux bénéficiaires sont l'Etat d'Israël et le sionisme international, et les principales victimes le peuple allemand - non ses dirigeants - et le peuple palestinien tout entier".

Lundi : Généalogie d'un mensonge avec Maxime Steinberg et Valérie Igounet historiens et le témoignage de Simone Lagrange, ancienne déportée

Mardi : Le négationnisme, de l'extrême-droite à l'ultra-gauche avec Pierre Vidal-Naquet, Valérie Igounet, historiens et Jacques Tarnéro, sociologue et le témoignage d'anciens déportés

Mercredi : Les années quatre-vingt, années charnière avec Jacques Tarnéro, Pierre Vidal-Naquet, Valérie Igounet et Maxime Steinberg et le témoignage de Simone Lagrange

Jeudi : Les preuves nazies du génocide avec Maxime Steinberg et Pierre Vidal-Naquet et le témoignage d'anciens déportés

Vendredi : Faut-il en parler ? avec Jacques Tarnéro, Pierre Vidal-Naquet, Valérie Igounet et Maxime Steinberg et le témoignage d'anciens déportés.

----- Fin de la Citation

J'ai établi le compte-rendu en 4 points :

I - La genèse du négationnisme

II - La connexion Ultra-gauche Extrême-Droite

III - Les "méthodes" des négationnistes et leurs réfutations

IV - Comment lutter ?

Puis une bibliographie et quelques liens.

--

"Même dans le camp, je me disais que si un jour je rentrais, il faudrait que je dise ce qu'il s'est passé, car je savais que, personnellement en vivant ce que je vivais, je pouvais ne pas y croire ; et je pensais que les gens lorsqu'on leur expliquerait n'y croirait pas non plus. Je pensais qu'il fallait absolument en parler", Simone Lagrange, déportée à Auschwitz, auteur de "Coupable d'être née", L'Harmattan, 1997.

"C'est faute d'avoir une perception correcte la plus proche de la réalité historique [...], c'est faute de cette connaissance historique que des phénomènes comme le négationnisme peuvent provoquer un impact. Si on laissé un espace à l'impact médiatique du négationnisme, c'est que pendant trop longtemps les historiens n'ont pas fait leur boulot", Maxime Steinberg, historien, auteur de "Les Yeux du témoin et le regard du borgne", Cerf, 1990.

I - LA GENESE DU NEGATIONNISME

V. Igounet distingue quatre générations de négationnistes :

1. Maurice Bardèche et Paul Rassinier.

Bardèche, c'est le fondateur de "l'école révisionniste", l'initiateur. Il sort en France un ouvrage dès 1948 : Nuremberg ou la Terre Promise". Base du discours négationniste : "Les Juifs ne sont pas morts, ils ont inventé le génocide. Et s'ils l'ont inventé c'est pour une raison essentielle : créer une assise territoriale : Israël".

Maurice Bardèche, beau-frère de Brasillach se reconnaît ouvertement fasciste. Le discours négationniste naît donc à l'extrême-droite : il est une forme nouvelle d'antisémitisme.

Paul Rassinier : ancien déporté dans un camp de *concentration* (à Buchenwald et Dora, il n'a donc pas pu voir de chambres à gaz), c'est un homme de gauche [PC en 1922, puis SFIO] qui va reprendre un discours d'extrême-droite et va le reformuler. Cette reformulation connaîtra une petite aura car elle provient d'un homme de gauche, ancien déporté.

Rassinier est un homme avide de reconnaissance, fragile psychologiquement, qui va dériver vers l'Extrême-Droite et développer des écrits antisémites. Il meurt en 1967. Les discours de Bardèche et Rassinier sont haineux, alors qu'avec la seconde génération, c'est une "scientificité" qui va être ajoutée aux discours.

2. Deuxième génération.

Faurisson : né en 1929. Il est le seul qui se dise "apolitique". A soif de reconnaissance (échec en littérature). Le discours négationniste étant déjà formulé, Faurisson va jouer un rôle clé : il va attendre le moment propice pour faire percer ce discours en y ajoutant une pseudo "scientificité".

C'est l'interview de l'ancien Commissaire aux questions Juives, Darquier de Pellepoix, dans l'Express qui va être un élément catalyseur du négationnisme en France. Les années 80 sont déterminantes : Pierre Vidal-Naquet resitue dans le contexte l'interview de Darquier de Pellepoix : c'est le moment de la série "Holocauste" ("horrible transformation d'Auschwitz en marchandise pour V.N.) et également celui d'un excès de propagande de la politique israélienne.

Donc, V. Igounet montre bien que quand L'Express titre "a Auschwitz on a gazé que les poux", Faurisson se dit que c'est le moment. Il écrit une lettre au Monde qui est publiée. Dessous un article de Georges Wellers (à la tête du CDJC à l'époque) montre l'inanité des propos de Faurisson : mais c'est un échec. Faurisson, alors maître de conférences à Lyon II, perce et commence une véritable "carrière".

Avec Faurisson et Roques (épigone du premier), commence également l'écho du négationnisme dans le monde arabe.

3. Troisième génération.

Pierre Guillaume. C'est le moment de la connexion entre l'Ultra gauche et l'extrême droite. Guillaume, qui tient la librairie la Vieille Taupe (héritier d'une dissidence trotskyste), ou encore Serge Thion [révoqué du CNRS à partir du 1er novembre 2000, voir en fin de message] sont des hommes qui vont soutenir le discours négationniste.

Par rapport au discours, il n'y rien de nouveau, mais la caution d'un chercheur au CNRS va faire percer les "discours" de Faurisson. En 1987, avec le Procès Barbie, le négationnisme prend un nouveau départ. C'est le lancement des "Annales d'Histoire Révisionniste". Guillaume lâche Faurisson (trouvant qu'il allait trop loin dans la provocation) pour Roger Garaudy

qu'il trouve plus "présentable". Garaudy publie à la Vieille Taupe : Mythes fondateurs de la politique israélienne". Garaudy, (ex PC, ex catholique, converti à l'islam) va rencontrer un écho important dans le monde arabe.

4. Quatrième génération.

De nos jours, discours se modifie. C'est plus un discours "technique" sur les chambres à gaz. Ce discours est ouvertement antisémite. C'est le cas de Vincent Reynouard (ancien militant d'un groupuscule néonazi).

Le négationnisme est donc la forme moderne de l'antisémitisme, il bénéficie du soutien de l'extrême-droite (cf. Rivarol, l'hebdo des nostalgiques de Vichy et du nazisme) et d'une alliance avec une certaine "ultra-gauche"

II - LA CONNEXION ULTRA-GAUCHE / EXTREME DROITE

Pour V. Igounet, cette connexion est l'affaire d'une minorité d'hommes de l'Ultra-Gauche.

Trois éléments de l'ultra-gauche entrent en jeu pour favoriser cette union :

- L'antisionisme : le refus de la politique israélienne (la majorité ne se dit pas antisémite)
- Rejet de la vérité officielle
- Rejet du Grand Capital : dans l'opuscule "Auschwitz ou le grand alibi", on peut lire que le Grand Capital a "inventé les chambres à gaz pour détourner le prolétariat de la révolution". Le génocide serait en quelque sorte l'élément clé pour distinguer le régime nazi des démocraties bourgeoises.

Ainsi, pour faire la révolution il faut déblayer le terrain, se débarrasser du préjugé antifasciste.

Si on enlève ce "pilier fondateur", les régimes se valent en tant que régime oppresseur : la révolution est possible.

J. Tarnéro y ajoute une dimension psychologique : "la charge du génocide est telle qu'elle est trop difficile à assumer d'où la volonté d'effacer la faute". "Le travail de rédemption, de la culpabilité héritée va être d'une violence symétrique" : pour l'Ultra-Gauche, ce nazisme est toujours vivant et il est incarné dans "Israël et le sionisme".

Cette culpabilité est d'autant plus forte que le travail de catharsis de ce passé s'est réalisé tardivement.

Pour P. Vidal-Naquet, cette alliance "contre-nature" est une exception française. Partout ailleurs, le négationnisme est d'extrême-droite.

Sauf, le "cas Chomsky" avec qui P. V.-N. a eu une querelle lorsque ce premier a accepté de préfacier Faurisson car il n'avait aucune preuve de l'antisémitisme de ce dernier.

III - LES "METHODES" DES NEGATIONNISTES ET LEURS REFUTATIONS

Pierre Vidal-Naquet reprend les propos de Georges Wellers pour définir la "méthode" des négationnistes : "soit une manifestation : la police déclare ils étaient 100 000, les organisateurs déclarent un million, et Le Monde dit 200 000 ou 300 000. Faurisson dit : il n'y a pas eu de manifestation".

V. Igounet explique ensuite la "méthode" Faurisson. Faurisson se rend à Auschwitz dans les années 70. Il s'entoure d'émissaires, comme Jean-Claude Pressac [il a rompu, depuis, avec les négationnistes et a publié en 1993 un ouvrage sur les crématoires d'Auschwitz au CNRS] qui travaille sur les plans de bâtiments, mais qui dit qu'il y a eu extermination.

Faurisson ne peut plus reculer. Il a un postulat et ne veut pas en démordre : "les chambres à gaz n'ont pas existé". Il va donc utiliser une méthode anti-historique : il ne fait pas parler les documents qu'il étudie, il part de son postulat et veut démontrer quelque chose qu'il a "prouvé" auparavant.

Son "travail" est donc en incohérence totale avec la démarche de l'historien. Faurisson n'est pas un historien.

Il y aura ensuite une évolution dans le discours des négationnistes : ils vont dire que si les chambres à gaz ont servi, c'était pour tuer les poux.

V. Igounet montre bien que "ce qui n'est pas niable est alors réinstallé dans une autre fonction".

* Discuter avec les négationnistes pour réfuter leur discours ?

Pour Vidal-Naquet, on ne discute pas avec les négationnistes : "je ne discute pas avec quelqu'un qui dit que la Lune est faite

de Roquefort".

Discuter avec les négationnistes serait reconnaître qu'ils forment une école historique, alors que ce ne sont que des faussaires.

On retrouve cette idée chez Maxime Steinberg : "il n'y a pas de discussion possible, "nous avons à faire à un discours sur *l'*Histoire et pas *d'*Histoire".

Par ailleurs, V.-N. rappelle que la discussion sur leurs textes à été effectué [cf. biblio].

Pour V. Igounet, qui s'en est expliqué avec P. Vidal-Naquet, sa démarche était d'aller rencontrer les négationnistes : "aller les voir ne veut pas dire discuter, aller les voir c'est les écouter. Les négationnistes savaient qui j'étais, ce que je pensais. Il fallait avoir des heures d'entretien pour essayer de comprendre leur démarche et leurs idées. Il était important pour moi d'entendre ces hommes, bien qu'il n'y ait pas possibilité de débats".

V. Igounet n'a pas rencontré Serge Thion (qui a pris l'excuse de la Loi Gayssot). Si les négationnistes étaient satisfaits de cette rencontre ("pour la première fois on accepte de les rencontrer"), V. Igounet de son côté a entendu des choses qu'elle n'aurait jamais pu savoir :

Par exemple, Henri Roques lui a confirmé la propension lepéniste au négationnisme (lors des "dérapages", Le Pen avait déjà lu Rassiner) et sa forte implantation dans le FN.

* Faire parler les documents.

Pour Maxime Steinberg, le journal du médecin SS Johann Paul Kremer (médecin à Auschwitz de la fin août 1942 à novembre 1942) [journal qu'il a étudié cf. biblio] est une pièce capitale pour expliquer le génocide. Kremer a noté toute son activité et parle d'"actions spéciales" qui suscitent en lui des réactions psychologiques (elles sont décrites "en terme d'horreur qui transperce le vernis idéologique du médecin"). M. Steinberg note qu'en recoupant les sources, on s'aperçoit qu'à chacune des ces "actions spéciales" des convois arrivent d'Europe occidentale.

Les négationnistes utilisent ce journal en les isolant de leur contexte. Kremer dans son journal s'abstient de parler de chambres à gaz, en revanche on retrouve des informations dans :

- les archives relatives à la construction des crématoires de Birkenau (portes étanches au gaz)
- le rapport relatif à l'état de construction (daté du 22-01-43) où sont identifiés la morgue et la "cave de gazage".
- Lors du procès de la garnison SS d'Auschwitz à Varsovie, Kremer fait tout pour éviter de s'impliquer personnellement. Prétend que son rôle était d'intervenir au cas où l'un des infirmiers qui transportaient le Zyklon serait pris de malaise. Il explique ensuite que ces "actions spéciales" sont des mises à mort par le gaz, dont il était un des témoins.

IV - COMMENT LUTTER ?

V. Igounet voit trois moyens :

- le travail des Historiens
- le témoignage des anciens déportés
- le travail des enseignants qui apprennent aux adolescents ce qu'il s'est passé.

Pour Jacques Tarnéro le premier élément de lutte c'est l'enseignement : il faut "rappeler les faits, sortir les témoins de l'émotion et montrer les preuves". Depuis les années 80, tout un travail d'historiens a mis au jour le crime nazi. Les historiens français avaient fait jusqu'à lors l'économie d'un regard critique sur la France de Vichy.

Jacques Tarnéro a réalisé un documentaire [voir la critique de Vincent Mespoulet sur le site ECJS, <http://www.ecjs.fr.fm>] dans le but de de lutter contre le négationnisme, de démasquer cette entreprise : "c'est plus grave de dire "Les Juifs ne sont pas morts" que de dire "Mort aux Juifs", car c'est leur attribuer cette capacité de puissance démoniaque que d'avoir manipulé l'opinion et d'avoir fait gober à l'Histoire qu'ils étaient des fausses victimes".

L'auteur insiste beaucoup sur l'écho du négationnisme dans l'Ultra-Gauche et dans le monde arabe (notamment dans les pays qui ont fait la "paix" avec Israël comme l'Egypte ou la Jordanie), tout en rappelant que de nombreux intellectuels arabes pro-palestiniens condamnent le négationnisme.

* L'enseignement : un des enjeux.

V. Igounet rappelle que la connaissance historique se diffuse par l'enseignement et que c'est justement là que l'offensive des négationnistes redouble de vigueur :

- Lors du procès Barbie, des tracts négationnistes sont diffusés dans les lycées lyonnais.

- Une brochure de 40 pages intitulée "Les camps de concentration allemands - 1941-1945 : mythes propagés et réalités occultés" a été diffusé dans les CDI qui elle était accompagnée d'une lettre se donnant un vernis de respectabilité, avant que la supercherie soit découverte et les brochures retirées [cf. le site de Dominique Chathuant, <http://perso.wanadoo.fr/yekrik.yekrak/divers/negationnisme.htm>] qui a dénoncé cette tentative négationniste]

* Les sites négationnistes sur Internet : autre enjeu de taille.

* La loi Gayssot [voir le site de Gilles Karmasyn, <http://www.phdn.org/negation/gayssot.html>]

- Maxime Steinberg, la réponse judiciaire ne peut venir qu'en second, après la pédagogie. La loi Gayssot ? "c'est une mauvaise loi car elle tend à ériger l'Histoire en vérité judiciaire".

Les deux autres historiens interrogés, P. Vidal-Naquet et V. Igounet sont également opposés à la Loi Gayssot.

V.-N. ne croit pas que la loi soit nécessaire, même s'il peut arriver qu'elle rende des services. L'historien demeure opposé à cette loi qui vise à faire des négationnistes des martyrs. Pour V.-N., la loi de 1972 est suffisante. Il précise ensuite que sur le fond "présenter comme quelque chose de sacré les crimes tels qu'ils ont été définis à Nuremberg ne me paraît pas raisonnable. De même, il me paraît déraisonnable qu'on inculpe Milosevic de crime contre l'humanité, alors qu'on ne touche pas à Ariel Sharon".

Valérie Igounet est plus nuancée. Elle pense également que la loi Gayssot est inadaptée (et d'en rappeler le contexte en 1990 : la profanation du cimetière juif de Carpentras), n'a pas d'effet (Faurisson a été condamné et continue) et confère aux négationnistes un statut de victime. Mais, elle ajoute qu'il faut un paravent.

Seuls le juriste Daniel Jacobi et le sociologue Tarnéro pensent que cette loi est efficace.

Daniel Jacobi rappelle qu'un juriste a "besoin d'outils pour défendre les intérêts qui lui sont confiés". Lorsque le problème de la loi Gayssot s'est posé au comité central de la LDH (dont D. Jacobi faisait partie), la position majoritaire qui s'est dégagée montrait que la loi était dangereuse car elle portait atteinte à la liberté de l'historien. Daniel Jacobi a, depuis, changé d'avis et pense que la loi est efficace contre les attaques antisémites en accélérant et facilitant la justice.

C'est en défendant les intérêts des arméniens contre les négateurs de ce génocide, que Jacobi a pris la dimension de l'importance d'une telle loi. Et d'ajouter que la perspective des victimes a été oublié dans le débat : "le fait d'avoir à justifier sans arrêt devant les négateurs est proprement insupportable pour les victimes". D'où l'intérêt de cette loi.

Pour Jacques Tarnéro enfin, il y a une loi car "le fait de dire que la Shoah est une invention juive, c'est une incitation à l'antisémitisme" et qu'il y a des "moments où une loi permet d'interdire à un poison de se répandre".

--

Je reprends ci-dessous la bibliographie du site de France-Culture :

----- Citation

La bibliographie

Vidal-Naquet, Pierre - Assassins de la mémoire (Les) - La Découverte - 1987

Lagrange, Simone - Coupable d'être née - L'Harmattan - 1997

Abramowicz, Manuel - Extrême-droite et antisémitisme en Belgique de 1945 à nos jours - EVO (Bruxelles) - 1993

Igounet, Valérie - Histoire du négationnisme en France - Seuil - 2000

Videliér, Philippe (dir.) - Négationnistes (Les) - Syllepse/Golias - 1997

Négationnistes, les faussaires de l'histoire : Lyon, capitale du négationnisme ? - Golias - 1999

Steinberg, Maxime - Yeux du témoin et le regard du borgne (Les) - Cerf - 1990

----- Fin de Citation

A consulter également

Deux sites web de lutte contre le négationnisme:

<http://www.phdn.org/> [l'excellent site de Gilles Karmasyn]

<http://www.anti-rev.org/> [Site incontournable de Michel Fingerhut]

Et l'article "Le négationniste sur Internet", in "Revue d'histoire de la Shoah", n° 170, septembre/décembre 2000 [article signalé sur HF par l'auteur Gilles Karmasyn]

La filmographie

Dans les salles en janvier 2001 :

"Autopsie d'un mensonge : le négationnisme", par Jacques Tarnéro et Bernard Kohn [voir la critique de Vincent Mespoulet sur le documentaire, qu'il a visionné en juillet dernier, sur le site ECJS <http://www.ecjs.fr/fm>]

A lire également : les articles de Jean-Claude Pressac, "Enquête sur les chambres à gaz", d'Henri Rousso, "Portrait d'un faussaire, Paul Rassinier" et de Madeleine Rebérioux "Faut-il des lois contre les négationnistes ?", dans Les Collections de L'Histoire, Auschwitz, La Solution Finale, octobre 1998.

Enfin, rappel de messages diffusés sur la liste ECJS concernant Serge Thion,

Pierre Guillaume et l'annulation d'un DEA négationniste :

Extrait d'un message ECJS du 3 novembre 2000 transmis par V. Mespoulet :

> --- Citation ---

> communiqué du MRAP :

>

> "Négationnisme à Lyon II : le MRAP demande l'annulation du DEA de Jean Plantin

>

> Demain vendredi 3 novembre sera jugée en Conseil d'Administration de l'Université >Lyon II Louis Lumière, la régularité du Diplôme d'études approfondies (DEA de 3ème >cycle) du négationniste Jean Plantin.

>

> Le thème de recherche du mémoire, " Les épidémies de typhus exanthématique dans

> les camps de concentration nazis, 1933-1945 ", renvoyait directement aux

> écrits de Robert Faurisson. La complaisance du directeur de recherche, Yves

> Lequin,

> l'absence d'un des membres du jury, une conclusion modifiée, constituent

> quelques unes des flagrantes irrégularités apparues dans cette affaire. Un

> premier vote du Conseil d'administration de l'Université, en mai 1999,

> demandait l'ouverture d'une procédure d'annulation du diplôme.

>

> Jean Plantin, traducteur en 1987, pour Les annales d'histoire

> révisionniste, du

> texte néo-nazi " Le mythe de l'extermination des Juifs ", auteur d'un

> mémoire de maîtrise sur Paul Rassinier (le " précurseur " du négationnisme) qui

> avait trouvé là encore un directeur complaisant, a déjà été condamné en tant

> qu'éditeur de la revue négationniste Akribeia.

>

- > Le MRAP demande instamment au Conseil d'administration de l'Université Lyon
- > II d'annuler définitivement le diplôme indûment attribué. Il s'opposera par
- > tous moyens, comme il l'a fait lors de précédentes affaires, à la manipulation
- > de la mémoire de la Shoah, une des formes les plus dangereuses de l'antisémitisme.
- >
- > Paris, le 2 novembre 2000
- > -----

Extrait d'un message ECJS du 02 novembre transmis par Laurent Albaret
concernant la révocation de Thion.

- > Pour info (officielle)
- > -----
- > CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
- >
- > La Directrice Générale du Centre National de la Recherche Scientifique
- > Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droit et
- > obligations des fonctionnaires,
- > Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions
- > statutaires relatives à la Fonction publique de l'Etat,
- > Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions
- > administratives paritaires,
- > Vu le décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 fixant les dispositions
- > statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics >scientifiques et technologiques,
- > Vu le décret n° 84-961 du 25 octobre 1984 relatif à la procédure
- > disciplinaire concernant les fonctionnaires de l'Etat,
- > Vu le décret n° 84-1185 du 27 décembre 1984 modifié relatif aux statuts
- > particuliers des corps de fonctionnaires du CNRS,
- > Vu L'avis du conseil de discipline compétent pour le corps des chargés de
- > recherche, en date du 4 juillet 2000
- > Considérant que Monsieur Serge THION a manqué à l'obligation de réserve
- > par la remise en cause de l'existence des crimes commis contre l'humanité et a ainsi >porté atteinte à la dignité des
- > fonctions qu'il occupe, à la considération du corps auquel
- > il appartient ainsi qu'à la réputation du CNRS: DECIDE
- > Article unique:
- > Monsieur Serge THION, chargé de recherche de première classe, agent N°
- > 46756, est révoqué

> à compter du 1er novembre 2000.

> Fait à Paris, le 04 OCT 2000

> [signé] La Directrice Générale

>

Extrait d'un message ECJS du 24 octobre transmis par V. Mespoulet concernant

P. Guillaume

> --- Citation ---

> Tract antisémite sur internet: 300.000 F d'amende pour le dirigeant du

> site

>

> [18/10/2000 - 22:24]

>

>

> PARIS (AFP) - Le Tribunal correctionnel de Paris a condamné mercredi le

> dirigeant du site internet "Radio Islam", Ahmed Rami, 54 ans, à la "peine

> exemplaire" de 300.000 francs d'amende pour la diffusion d'un tract à

> caractère antisémite.

> Cette condamnation est en effet très inhabituelle en matière de presse ou

de

> provocation raciale, le tribunal prononçant régulièrement des peines

> d'amende qui dépassent rarement 50.000 francs.

>

> Radio Islam diffuse depuis plusieurs années, selon le jugement, un tract

de

> plusieurs pages intitulé "Une guerre totale", qui est "une longue

accusation

> portée contre les juifs qui sont présentés comme déicides, haïssant les

> musulmans et prêts à tout pour les détruire", explique le jugement. Selon

le

> jugement cette accusation est "destinée à provoquer la peur et la haine

des

> juifs et constitue un appel aux musulmans pour qu'ils les combattent et

les

> tuent".

>

- > Le MRAP, la LICRA et l'Union des étudiants juifs de France, qui s'étaient
- > constitués partie civile, ont obtenu un franc chacun. Ces plaignants
- > poursuivaient également Pierre Guillaume, l'éditeur du révisionniste
- Robert
- > Faurisson, pour avoir participé à Paris à la diffusion, sous forme de
- tract,
- > d'une partie de ce texte au début de l'année 1997. Mais M. Guillaume a été
- > mis hors de cause puisque le tribunal, présidé par M. Jean-Yves Monfort, a
- > constaté que l'affaire était prescrite à son égard.
- >
- > M. Guillaume était poursuivi parce que son tract était un texte de soutien
- à
- > Brigitte Bardot alors qu'elle était poursuivie pour avoir critiqué dans la
- > presse l'immigration des musulmans en France. Mme Bardot a été condamnée
- > pour cela à trois reprises, les 9 juin 1997, 28 octobre 1998 et 15 juin
- > 2000.
- >
- > M. Rami, né au Maroc mais domicilié en Suède, n'avait pas comparu devant
- le
- > juge d'instruction ni à l'audience du 20 septembre, et il était jugé par
- > défaut.
- >
- > La 17e chambre du Tribunal observe que son texte déclarant la "guerre
- totale
- > au sionisme international et à ses agents", était également diffamatoire
- > envers la communauté juive, "accusée d'asservir les musulmans dans des
- > conditions identiques à celles de l'Holocauste".
- > -----



Serveur Histoire Géographie de l'Académie de Bordeaux : <http://histoire-geographie.ac-bordeaux.fr>